Appel d'offres

Transport et valorisation des biosolides

La Ville de Gatineau demande des soumissions pour la fourniture de toute la main-d'œuvre, service, matériel et machinerie nécessaire à la complète exécution des opérations de disposition des matières résiduelles fertilisantes de la Ville, soit : réception, pesée, disposition des biosolides de la Station de Récupération des Ressources de l'Eau (StaRRE) du secteur Gatineau de la Ville.

En cas de dépôt de soumission par une coentreprise, chacune des entreprises devra avoir obtenu une autorisation de l'Autorité des marchés publics.

La présente demande est effectuée selon une **procédure ouverte**, conformément à la Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM). Les critères et les modalités d'évaluation des soumissions, ainsi que les règles applicables en cas d'égalité, sont prévus aux documents d'appel d'offres.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 877 336-7326 ou au 418 646-0177 ou en consultant le site Web www.seao.gouv.qc.ca en stipulant le **numéro de référence 20180302.** Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. **Les documents seront disponibles sur le site du SEAO le vendredi 6 novembre 2026.**

Les soumissions seront reçues jusqu'à **14 heures**, **le lundi 7 décembre 2026** au Service de l'approvisionnement responsable, situé au 476, boulevard Saint-René Est, 2e étage, Gatineau (Québec) J8P 8A9 ou transmises par voie électronique exclusivement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) et ouvertes publiquement au même jour et à la même heure. Toutes soumissions reçues après cette date seront refusées.

Si vous déposez une soumission papier, cette dernière doit être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante :

Soumission 2026 SP 528
Transport et valorisation des biosolides

La Ville de Gatineau n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni d'encourir aucune obligation ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

Cet appel d'offres est assujetti à :

☒ L'Accord de libre-échange canadien (ALEC);
☒ L'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO);
☒ l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

Gatineau, ce jeudi 5 novembre 2026

